

INFO RH

Rappel : évolution du dépôt de la demande de départ en retraite des fonctionnaires

À compter du 1^{er} octobre 2020, les fonctionnaires⁽¹⁾ de La Poste devront déposer leur dossier de départ en retraite par Internet sur le site du Service des Retraites de l'État (SRE), comme tous les autres fonctionnaires de l'État.

Votre nouvel interlocuteur retraite

À compter de cette date, le Service des Retraites de l'État (SRE) devient votre interlocuteur retraite qui détient votre dossier et traite vos demandes et simulations.

Il a mis en place un Espace Numérique **Sécurisé** de l'Agent Public (ENSAP) sur lequel vous devrez déposer votre dossier de départ en retraite : <https://ensap.gouv.fr>

Il est disponible pour toute la fonction publique et accessible 7j sur 7 et 24 h/24 depuis n'importe quel lieu, sur tablette, smartphone ou ordinateur.

Les avantages du recours au compte ENSAP

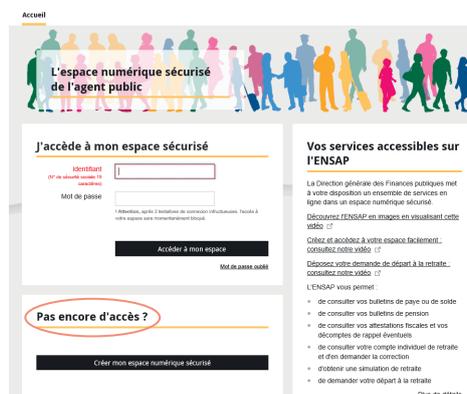
Sur le site ENSAP, vous pourrez :

- **Vérifier vos données** personnelles et de carrière ;
- **Réaliser vous-même des simulations de calcul de retraite**, autant de fois que vous le souhaitez (changements d'indice, évolution de la quotité de travail, optimisation de votre date de départ en retraite...) en toute autonomie ;
- **Suivre l'évolution** pas à pas de votre demande de départ en retraite ;
- **Accéder**, une fois à la retraite, à tout moment à votre titre de pension, vos bulletins mensuels de situation et votre attestation fiscale depuis votre espace personnel.

Pour créer et activer votre compte

Rendez-vous sur le site <https://ensap.gouv.fr>

- Remplissez les champs : n° de sécurité sociale et clé (15 caractères), nom de naissance et date de naissance ;
- Cochez la case vous permettant d'accepter les conditions générales d'utilisation. Puis cliquez sur « continuer » ;
- Choisissez un mot de passe et indiquez une adresse email ;
- Complétez vos coordonnées personnelles ;
- Finalisez votre inscription.



⁽¹⁾ Excepté les fonctionnaires demandant une retraite pour invalidité ou les agents fonctionnaires de Mayotte pour lesquels rien ne change.

Les 7 étapes clés à suivre



1^{ER} OCTOBRE 2020 : NOUVELLES MODALITÉS DU DÉPÔT DE LA DEMANDE DE DÉPART EN RETRAITE

1. **Créez et activez** votre compte sur l'ENSAP : <https://ensap.gouv.fr>
2. **Vérifiez**, sur le site ENSAP, chacune des rubriques de votre Compte Individuel Retraite (CIR), et transmettez à votre CSRH les pièces justificatives pour faire mettre à jour votre situation administrative si certaines de vos données sont erronées.
3. **Saisissez** sur ce site **votre demande de retraite au moins six mois avant** la date prévue de votre départ en retraite. Sinon⁽²⁾, vous risquez une rupture de paiement entre votre dernière paie et votre première pension.
4. **Mentionnez le grade**, figurant sur votre bulletin de paie en haut à gauche, en toutes lettres au début de la demande en ligne (ex : agent professionnel de premier niveau).
5. **Éditez, signez et scannez** l'accusé de réception du dépôt de votre demande de départ en retraite reçu sur votre compte ENSAP ou dans votre boîte mail personnelle indiquée à l'ENSAP lors de la création de votre compte.
6. **Complétez et signez** la demande de radiation des cadres, reçue sur l'ENSAP.
7. **Transmettez, sous 8 jours**, ces 2 pièces à votre employeur via le site du CSRHS de Lannion : <https://www.i-retraite.rh.laposte.fr/>

⁽²⁾Article D1 du Code des Pensions Civiles et Militaires de retraites de l'État

POUR EN SAVOIR +

Pour des informations personnalisées sur votre retraite ou des simulations de carrière longue, handicap ou service actif, contactez **à partir du 1^{er} octobre** votre conseiller retraite au Service des Retraites de l'État au **02 40 08 87 65** ou sur le site <https://ensap.gouv.fr>

Pour toutes informations sur l'évolution des modalités du dépôt de la demande de départ en retraite des fonctionnaires, contactez le numéro vert au

 **N°Vert 0 800 004 108** (du lundi au vendredi de 9h à 17h).

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



À NOTER

Retrouvez sur le site de l'ENSAP toutes les étapes détaillées pour effectuer votre dossier de retraite en ligne (vidéos, foire aux questions...).



LE GROUPE LA POSTE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES GROUPE
9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA
75757 PARIS CEDEX 15